

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 05 MAI 2026

L'an deux-mille-vingt-six,
le 05 mai,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à La Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 31

Excusés représentés : 0

Excusés non représentés : 0

Absents : 0

Votants : 31

Date de convocation du conseil communautaire : 29 avril 2026

PRESENTS : Mme ARCIS, M. ARNAUD, Mme BERGERON, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BOURGIE, M. CHEVALIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DUPUIS, M. DURIEUX, Mme FRATTI, M. GIRODET, Mme GOMEZ, Mme GRANGER, M. LAIR, M. MARCON, Mme MARCOUX, Mme MARODON, M. MASSARDIER, M. MIRANDON, Mme MONTEUX, Mme POUYET, M. RABEYRIN, Mme REYNAUD, M. ROUSSET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLARD

Madame Yannick BERGERON a été élue secrétaire de séance.

En application des articles L.5211-1 et L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président propose de créer une commission « Finances » chargée d'examiner les questions soumises au Conseil Communautaire.

n° 20260505_D_061

Commission :
Administration
Générale

Objet : Création et
composition de la
Commission
« Finances »

Il propose d'arrêter la composition de la commission « Finances » comme suit :

- M. Daniel DURIEUX : Vice-Président en charge de la commission,
- M. Claude VIAL (Aurec sur Loire)
- M. Pascal HAURY (Aurec sur Loire)
- M. David CHAUDIER (St Just Malmont)
- M. Aurélien JOUSSERAND (St Just Malmont)
- Mme Marie-Jo GELIFIER (St Didier en Velay)
- M. Denis LAIR (St Ferréol d'Auroure)
- Mme Isabelle VILLARD (St Ferréol d'Auroure)
- Mme Cécile COUDOUR (Pont Salomon)
- M. François MARCEAU (Pont Salomon)
- Mme Christine SANDRON (La Séauve sur Semène)
- M. Stève DUTEL (La Séauve sur Semène)
- M. Jacques FAVARON (St Victor Malescours)
- M. Frédéric TEYSSIER (St Victor Malescours)

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité approuve.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance

Yannick BERGERON

Au registre sont les signatures,

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20260505-20260505_D_061-DE
Reçu le 12/05/2026